



# Vi nyo



RELUTET

Publication trimestrielle

Décembre 2009 N° 005

*La ministre Maémounatou à l'ouverture du concert*



Plan Togo: UN CONCERT GEANT A LOME POUR LES 20 BOUGIES DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX <sup>P3</sup> DROITS DE L'ENFANT

## Célébration des 20 ans de la CDE: Carrefour de Développement sur la piste des présumés trafiquants

P8

20 ans de la CDE à Sokodé :  
**DES ENFANTS A  
TALENT INCROYABLE**

*Après 20 ans de la CDE et 8 ans de célébration de prévention des violences et d'abus envers les enfants sur notre sol, nous sommes encore loin d'obtenir les résultats attendus. Les violences et les abus envers les enfants sous toutes leurs formes sont toujours d'actualité. Cependant, nous allons toujours persévérer dans notre lutte : aluta continua!*

P5



# STATISTIQUES DE LA TRAITE AU TOGO Janvier– Décembre 2008

PERIODE	NOMBRE TOTAL D'ENFANTS VICTIMES	NOMBRE DE GARCONS	NOMBRE DE FILLES
Janvier-mars	178	89	89
Avril - juin	283	174	109
Octobre - décembre	48	37	11
TOTAL	509	300	209

\*Source : CNARSEVT

\*Les données pour les mois de juillet à septembre sont manquantes.

\* Les données d'octobre à décembre ne reflètent que les régions Sokodé, Atakpamé et Kara  
Sur 509 enfants victimes de traite identifiés, on recense 300 garçons et 209 filles.

## RECAPITULATIF DES TRAFIQUANTS ARRETES ET JUGES EN 2008

- 6 trafiquants jugés et condamnés à 1 an d'emprisonnement avec 8 mois de sursis ;
- 1 trafiquant jugé et condamné à 6 mois d'emprisonnement avec 300 000 FCFA d'amende ;
- 1 trafiquant jugé et condamné à 6 mois d'emprisonnement ferme ;
- 1 trafiquant actuellement détenu à la prison de Lomé depuis novembre 2008 (jugement en cours) ;
- 3 trafiquants jugés et condamnés à 2 ans d'emprisonnement ferme ;
- 1 trafiquant de nationalité béninoise, jugé et condamné à 2 ans d'emprisonnement ferme assorti d'une interdiction de séjour au Togo pendant 5 ans après avoir purgé sa peine.

➤ TOTAL : 13 trafiquants jugés et condamnés.

## Vi nyo

**Directeur de Publication** : RELUTET; **Rédactrice en chef** : Felicité KOUBLANOU

**Siège** : RELUTET, Face à la station Total Djidjolé; BP 80 498 Lomé, Tél : (00228) 336 63 68 / 214 34 54,

E-mail : renalute2003@yahoo.fr/Web:www.relutet.org

**PAO** : Agence Le Pont. Tirage : 1000 exemplaires

# Plan Togo: UN CONCERT GEANT A LOME POUR LES 20 BOUGIES DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

*Le vendredi 20 novembre 2009 à 18H30, il y avait du beau monde sur le terrain de football en face du Collège Saint Joseph de Lomé pour célébrer à travers un concert gratuit la Journée Internationale de l'Enfant et surtout les 20 ans de la Convention des Nations Unies relatives aux Droits de l'Enfant (la CDE).*

Pour marquer ce double événement placé sous le haut patronage de Mme Mémounatou IBRAHIMA, Ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme, de la Protection de l'Enfant et des Personnes âgées, Plan Togo en collaboration avec le collectif des Artistes Unis pour le Rap Africain section Togo (AURA-Togo) a proposé un plateau de neuf artistes confirmés et trois groupes de jeunes scolaires présélectionnés la veille pour se produire lors d'un concert géant. Le public venu nombreux (environ 10 000 spectateurs) les a appréciés et classés. Le troisième a reçu 35 000 F CFA, le deuxième 50.000 F CFA tandis que le 1er prix d'une enveloppe de 75 000 F CFA était remis par Mme la Ministre en charge de la Protection de l'Enfant.

La soirée avait commencé par le mot de bienvenue de M. Adama COULIBALY, Représentant-Résident de Plan Togo. Dans son allocution, il a présenté la situation des enfants dans le monde et les efforts effectués au Togo par le Gouvernement à travers le Ministère en charge de la Protection de l'Enfant et l'ensemble des partenaires œuvrant pour la Promotion et la Protection de l'Enfant dont Plan Togo. Il a salué les lois et décrets adoptés par l'Assemblée nationale en affirmant: " nous n'avons plus d'excuses pour l'inaction, nous n'avons plus d'excuses pour l'immobilisme..., l'heure est à l'action".

Succédant au Directeur national de Plan Togo, Mme la Ministre en charge de la Protection de l'Enfant a utilisé le cadre du concert avec son audience des 10 000 spectateurs pour son allocution de circonstance qui devait être en fait enregistré par les media dans son cabinet. Elle disait: "combien la CDE a inspiré beaucoup de pays et d'organisations de défense des droits de l'enfant pour initier des politiques de protection de ces petits et vulnérables citoyens qui auront demain la charge de conduire la destinée de nos pays". Après avoir tour à tour loué le travail immense de Plan Togo, elle s'est tournée vers les enfants. "Mes chers enfants, vous avez des droits, certes mais vous avez aussi des devoirs. Les droits et les devoirs constituent les côtés pile et face d'une même médaille.

Ensuite place était faite à la dizaine d'artistes au sommet de leur art que sont: the Seeds, Shandy, Prince Kassi, Charles OZZO, Ali Jezz (le chouchou du public loméen), Wedi le roi du RN & B, les grandes voix que sont Mirlinda, Shandy et Yaya Leley regroupés autour de Bobby de Djanta Kan ou collectif AURA panafricain.



Tous ces artistes avaient au cours de leurs prestations donné de la voix pour porter les campagnes "Apprendre Sans Peur" et " La Violence, c'est mal, dénonce-la".

C'était un spectacle « tout feu tout flamme » de 3h30. Le public, les autorités, les responsables des ONG partenaires et les organisateurs s'étaient allés satisfaits d'une ambiance qui résonnera encore pendant longtemps dans leur tête tant le spectacle était beau et les messages des artistes et des autorités étaient percutants.

Observations:

- 1- les animateurs-présentateurs ont au cours de ce concert mentionné 15 fois le nom de Plan Togo
- 2- les 12 artistes individuels ou groupes qui se sont produits ont eu chacun en plus des trois morceaux qu'ils ont chantés, à soutenir les campagnes "Apprendre Sans Peur" et "la lutte contre la violence faite aux enfants",
- 3- La télévision nationale, deux télévisions privées, Radio Lomé, trois radios privées de proximité: Radio Kanal FM, radio Légende FM, Nana FM et Radio Zéphyr qui couvre 85% du territoire et l'Agence Chine Nouvelle ont couvert le concert
- 4- Le quotidien national: Togo-Presse, l'Agence Togolaise de Presse (qui est en ligne) et 5 hebdomadaires privés
- 5- Les 3 télévisions qui ont couvert l'événement ont produit des dossiers de 3 minutes qui ont été diffusés dans les journaux télévisés du samedi 21 et dimanche 22 novembre 2009.

*Par Messan AZANLEKOR  
Conseiller en Communication & Relations  
Publiques, Plan Togo*

## 4 : Vie du réseau et actualité

### Atelier de mobilisation des ressources: UNE OPPORTUNITE POUR APPRENDRE LES MEILLEURES STRATEGIES DE MOBILISATION

*Du 16 au 18 novembre 2009, le RELUTET a organisé au CESAL à Lomé un atelier de « mobilisation des ressources » destiné à renforcer les capacités de ses 45 membres issus de la société civile.*

Le constat est inquiétant : au Togo, tous les acteurs du développement pâtissent du fait que les bailleurs de fonds internationaux ne financent que timidement les projets menés dans le pays. A cela s'ajoute un phénomène récent à fort impact : la crise économique mondiale. Les financements de l'aide internationale se raréfient de manière générale, au détriment des ONG et des acteurs locaux du développement. Le secteur de la Protection de l'enfance n'échappe pas à cette pression sur les financements, notamment au Togo où les principaux bailleurs internationaux de ce secteur sont particulièrement rares : ils se limitent à l'UNICEF, à Plan Togo, à la Coopération française et à l'Ambassade des Etats-Unis.

Dans ce contexte, il est absolument crucial de renforcer les capacités de mobilisation des ressources des ONG et associations pour qu'elles puissent poursuivre la lutte contre la traite des enfants au Togo. Le RELUTET a à cet effet organisé un atelier de mobilisation des ressources, destiné à ses 45 membres répartis sur tout le territoire, sur financement de Plan Togo.

L'initiative est partie de l'atelier organisé par Plan Togo sur la même thématique en mai 2009 à destination de ses partenaires techniques tels que RELUTET, INADES formation, ATBEF, la Direction régionale de l'éducation des Plateaux ...etc.. La coordination de RELUTET, alors mieux outillée pour mobiliser ses propres ressources, s'est chargée de disséminer auprès de ses membres ces outils et savoirs enseignés.

Les objectifs fixés ont été très pratiques : être capable d'auto évaluer son ONG, d'en cerner les forces et les faiblesses et d'identifier des actions correctives pour y répondre ; mais également, prendre des initiatives pour

rechercher des financements au niveau local afin de sortir de l'attente des bailleurs internationaux et de la dépendance de ceux-ci. L'atelier s'est déroulé de manière très participative, ce qui a été apprécié par l'ensemble des participants.

Les facilitateurs étaient, Messieurs Cléophas MALLY, Ghislain ALEDJI, Félicité KOUBLANOU et Emilie AYITEY respectivement, Directeur WAO Afrique, Secrétaire Exécutif permanent FODDET, Coordinatrice RELUTET et Chargée de la communication à Terre des hommes.

Les thématiques abordées ont été : les facteurs de la mobilisation des ressources (humaines, matérielles, financières et sociales), les acteurs qui y prennent part, les forces et faiblesses d'une organisation en matière de mobilisation, les menaces et opportunités qui se présentent aux organisations, les sources de financement potentielles au niveau local et international et la méthodologie d'élaboration du plan de mobilisation des ressources.

Un outil d'auto évaluation de l'organisation a été particulièrement utile et apprécié : il s'agit de l'outil de diagnostic participatif appelé « la toile d'araignée ». Elle permet en effet de visualiser sous une forme schématique les forces et les faiblesses des ressources dont dispose une organisation, et ainsi de faciliter l'élaboration du plan de mobilisation des ressources, point d'aboutissement de l'auto évaluation.

A présent mieux outillés pour rechercher leurs propres financements au niveau local et améliorer leurs prestations, les membres ont globalement apprécié l'atelier et le RELUTET les encourage tous à poursuivre les efforts des uns et des autres.

*Annaïg IDEE*

---

### *KPELE : Les enfants vulnérables, sourire aux lèvres : Œuvre de l'ONG JMVE*

Dans le cadre de son projet de promotion et protection des droits des enfants dans la préfecture de Kpélé et avec l'appui financier des Associations Cévennes Togo et LIONS CLUB LOME HORIZON, l'ONG Jeunes du Monde Vivons Ensemble (JMVE) a organisé des séances de distribution de vêtements aux enfants vulnérables à la traite et leurs familles des Villages de Kpélé Bémé, Kpélé Toutou et Toussi Alati les 04 et 30 Octobre 2009.

Ce geste fort significatif, permet aux enfants vulnérables de retrouver leur sourire et d'espérer jouir des fêtes de Noël au même titre que les autres enfants plus nantis.

Les séances de distribution des vêtements aux enfants déshérités vulnérables à la traite et à leurs familles des villages Kpélé Bémé, Kpélé Toutou et Toussi Alati se sont déroulées les 04 et 30 Octobre 2009 à l'école maternelle de Kpélé Bémé et à l'école Primaire Publique de Tossi Alati en présence du président du Comité Villageois de Développement (CVD), les directeurs d'écoles, les

enseignants et les parents d'élèves desdits villages.

Par cette action, LIONS CLUB LOME HORIZON et CEVENNES Togo veulent soutenir le projet de promotion et protection des droits des enfants de l'ONG JMVE dans la préfecture.

L'ambiance est celle des moments de joie et les bénéficiaires n'ont pas manqué de remercier les donateurs.

Lors de ces séances, 80 enfants déshérités et leurs familles (15 femmes et 10 hommes) ont bénéficié des vêtements.

Au total 105 personnes ont été bénéficiaires de ce projet. .

L'ONG JMVE remercie vivement les Associations LIONS CLUB LOME HORIZON et CEVENNES Togo pour ces dons de vêtements pour le bien être des enfants.

**Le Directeur Exécutif de l'ONG JMVE  
AKUTSE Kodjo**

# 20 ans de la CDE : *DES ENFANTS A TALENT INCROYABLE*

*Après 20 ans de la CDE et 8 ans de célébration de prévention des violences et d'abus envers les enfants sur notre sol, nous sommes encore loin d'obtenir les résultats attendus. Les violences et les abus envers les enfants de toutes leurs formes sont toujours d'actualité. Cependant, nous allons toujours persévérer dans notre lutte : aluta continua !*

A Sokodé dans la région Centrale, cette journée a été organisée et célébrée par l'ONG PAFED et les Clubs de Protection et Excellence en collaboration avec des partenaires tels que Plan Togo et les ONG de défense des droits des enfants le 25 Novembre 2009 aux Affaires Sociales.

Au cours de cette célébration, on notait la participation d'environ 350 personnes dont 110 filles, 90 garçons, 100 femmes et 50 hommes parmi lesquels le Préfet de Tchaoudjo, le représentant du maire, le représentant du Directeur Régional des Affaires Sociales, l'Inspecteur du travail et des lois sociales, le représentant de Plan Togo, le représentant du commissaire de Police, deux responsables des clubs des enfants et la Directrice de PAFED, organisateurs de cette manifestation. L'objectif de la célébration s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les violences dont sont victimes les enfants à travers le monde.

Au Togo près de 70% de la population est analphabète et n'a donc pas accès au contenu des lois ratifiées par le Togo et qui protègent les enfants. La plupart de ceux qui sont lettrés méconnaissent le contenu de ces lois. Les communautés ne connaissent donc pas le contenu de la CDE par exemple et ne l'appliquent pas. Les 20 ans de la CDE et le 8<sup>ème</sup> anniversaire de la Journée Mondiale pour la prévention des violences et des abus envers les enfants, sont une opportunité pour amener les communautés et les enfants à se mobiliser autour du respect et de la promotion des droits des enfants et à proscrire les violences et abus envers les enfants.

Pour le Préfet de Tchaoudjo, M. TCHAMBI Tchakporo, l'effort sans cesse du gouvernement de faire respecter les droits des enfants est bien louable. Le vote de la loi 2005-009 du 03 août relative au trafic d'enfants au Togo et la loi N°2007-017 du 06 juillet 2007 portant code de l'enfant en témoignent largement. Il



*les enfants en action*

a par ailleurs déploré la persistance de la pratique des violences sur les enfants et s'est exprimé en ces termes : « C'est de notre devoir de défendre ces enfants vulnérables, de respecter et de faire respecter leurs droits »

Ces efforts, soutenus par les actions de la Société Civile à travers les ONG et Associations sur le terrain expliquent la tenue de cette assise.

Une occasion pour les enfants d'animer une causerie-débats et de présenter des sketches au grand public et à leurs pairs pour dénoncer les abus faits sur eux et les conséquences néfastes qu'ils encourent et de rappeler leurs droits en se référant à la Convention relative aux Droits de l'Enfant et au Code de l'Enfant.

Les sketches ont particulièrement porté sur : le travail forcé des enfants, l'irresponsabilité des parents à l'endroit de leurs enfants, le mariage précoce et forcé exercé sur les filles.

Les copies de la CDE, la revue « Vi Nyo » et les copies du contenu de la conférence débat historique de la journée mondiale de la CDE et celle de la violence faite aux enfants ont été distribuées aux enfants et aux participants.

*Suite à la page 6*

## 6 : Nouvelles des membres

Suite de la page 5

### 20 ans de la CDE : DES ENFANTS A TALENT INCROYABLE

A travers cette manifestation, le public très enthousiasmé a compris que la violence faite sur les enfants et l'ignorance de leurs droits n'entravent pas seulement l'épanouissement de ceux-ci mais détruisent l'humanité toute entière. « *Il est donc temps d'agir pour faire cesser les abus et les violences faits aux enfants* » a-t-il proclamé.

Le public a manifesté sa satisfaction pour la prestation des enfants et à l'endroit de l'ONG PAFED pour ses efforts dans la lutte contre la violence et les abus faits aux enfants.

Les enfants, quant à eux, ont explosé de joie pour avoir réussi à transpercer les cœurs de tout l'auditoire à travers

leur prestation et de prouver aux yeux du public qu'ils *sont capables de réaliser les choses extra ordinaires avec les moyens ordinaires*. Les enfants partout dans le monde ont donc besoin d'être accompagnés et appuyés pour qu'ils participent pleinement à la lutte contre les violences dont ils sont les victimes. Ainsi, leur droit à la participation pour la prise en compte de leurs opinions dans les instances décisionnelles sur les choses affectant leur propre vie contribuera au développement intégral.

ANSON-ANOMAH Patrick  
(PAFED)

## Journée mondiale des droits de l'enfant, 20<sup>ème</sup> édition

### *Que disent les enfants ?*

Le 20 novembre 2009, le monde entier a célébré la journée mondiale des droits de l'enfant, journée marquant le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE). Le Togo, étant l'un des pays ayant ratifié cette convention le 1<sup>er</sup> août 2009, n'est pas resté muet au regard de ce grand évènement.

Pour la circonstance, plusieurs activités ont été menées par les différents acteurs de protection des enfants. Au niveau de Terre des hommes, outre la journée festive au grand marché de Lomé animée par les enfants venant de différentes structures de protection et les enfants en situation de travail



*Les enfants lors de la causerie*

accompagnés par Terre des hommes, une causerie-débats a également été animée avec les enfants du « Club à nous la planète » dans l'enceinte de l'hôtel Franco Suisse de Djidjolé, sous la conduite de Mme Emilie AYITEY, sociologue, chargée de Communication à Terre des hommes, en collaboration avec Mme Faïza IBRAHIMA, productrice de l'émission du « club à nous la planète », en fonction à la Télévision Togolaise (TVT) et de M. Charles ADOM, président du club.

Il était question de clarifier dans un langage accessible aux enfants, les quatre principes fondamentaux qui résument les 54 articles de la CDE à savoir : la non discrimination des enfants, l'intérêt supérieur de l'enfant, la survie et le développement de l'enfant, la participation de l'enfant à toutes les décisions le concernant. Ce dernier principe a retenu plus l'attention des enfants. Ils déclarent : « en ce jour spécial, nous avons constaté l'indifférence de beaucoup de nos camarades enfants face à ce grand évènement alors que nous sommes les premiers concernés.... pourquoi ? »

Cette question interpelle aussi bien les autorités gouvernementales, l'ensemble de la société civile (acteurs de protection, parents, enseignants...) et toute la population togolaise dans son ensemble. Les enfants, non seulement doivent être informés de leurs droits, mais aussi être plus sollicités et participer aux importantes décisions les concernant. C'est en cela qu'ils pourront devenir les principaux acteurs de leurs propres droits.

Emilie SAMBOE-AYITEH  
Chargé de Communication à TDH

# L'UNICEF renforce les capacités de ses partenaires sur le droit à la participation des enfants

*La formation des formateurs sur le droit à la participation appuyée par l'Unicef-Togo s'est déroulée du 5 au 16 Octobre 2009 à Lomé (Togo). Elle a enregistré la présence de journalistes, des représentant/tes d'ONG de Lomé et des villes de l'intérieur du pays.*

En ouvrant les travaux, de l'atelier Essi Fafa Soulé a informé l'audience du rôle joué par l'Unicef pour l'application de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), en particulier le droit à la participation des enfants. Mme Gaou Coordinatrice du projet information et communication a pour sa part souhaité la bienvenue aux participants tout en transmettant la solidarité de sa tutelle. Elle a insisté sur la place des enfants dans les activités les concernant pour leur épanouissement physique, moral.....

Outre l'objectif général assigné à l'atelier qui est de contribuer à la réalisation du droit à la participation des enfants au sein des associations de jeunes, clubs d'enfants, des ONG et des médias, les participants seront outillés pour la réalisation du droit à la participation des enfants dans le cadre de leurs activités de communication à travers les mass médias, mettront en place au sein des régions ciblées des points focaux spécialisés dans la participation des enfants pour encourager et appuyer les initiatives en faveur du droit à la participation et appuieront la production de reportages audio visuels pour le plaidoyer en faveur des droits des enfants à l'occasion du 20ème anniversaire de la CDE.

Le facilitateur, après avoir défini la **participation des enfants** comme l'influence que les enfants peuvent avoir sur les questions qui affectent leur vie en prenant la parole et en s'engageant sur des actions en partenariat avec les adultes, a insisté sur le rôle des adultes concernant la prise en compte de ce principe de la CDE. Les adultes doivent ainsi prendre les enfants pour des partenaires et développer une écoute attentive à leur égard afin de leur transmettre leur pouvoir.

Les écoles par exemple offrent des opportunités de participation à travers des clubs, des activités mais les encadreurs des élèves doivent veiller à ce que les activités ne soient pas conçues pour les enfants plutôt qu'avec eux.

Pour y parvenir, des outils de la participation des enfants ont été conçus en tenant compte de « l'âge et de la maturité de l'enfant ». Par exemple l'arbre des rêves, le classement des variables et des consultations... Etc.

Pour une mise en œuvre effective du principe de participation de l'enfant, des recommandations ont été formulées :

## **A l'intention du gouvernement de la République du Togo et des Partenaires Techniques et Financiers (Unicef, Plan Togo)**

- appuyer techniquement, matériellement et financièrement le suivi de cet atelier de formation des formateurs

- organiser des ateliers de recyclage des formateurs sur les droits des enfants en général et particulièrement sur le droit à la participation des enfants

- appuyer les organes de presse, les points focaux des régions, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour insérer dans leurs activités, la question des droits des enfants

- maintenir la dynamique de ce groupe de formateurs en organisant au moins chaque année un atelier d'auto évaluation des activités relatives aux droits des enfants et de capitalisation sur les bonnes pratiques.

## **A l'intention des organes de presse, des Organisations Non Gouvernementales, des réseaux de journalistes.**

- veillez à la programmation d'émissions, de magazines, de

reportages produits avec les enfants  
- restituer la formation sur le droit à la participation aux collègues des ONG et aux médias

- renforcer la création de clubs et d'associations d'enfants  
- sensibiliser la communauté sur le droit des enfants

Les participants sont sortis très satisfaits de cette formation et ont promis utiliser les acquis dans leur travail de tous les jours.

KLEVO Lucien  
Carrefour Tiers Monde (CTM)

20 novembre 1989 - 20 novembre 2009

**20 ans  
de la  
Convention  
internationale  
relative  
aux droits  
de l'enfant  
Joyeux  
anniversaire à  
tous les  
enfants**

## 8 Coin des enfants

### Célébration des 20 ans de la CDE : Carrefour de Développement (CD) sur la piste des présumés trafiquants

*Il y a 20 ans que les Nations Unies ont adopté la CDE. Cette Convention est un acte juridique international qui doit inspirer les nations à protéger tous les enfants sans aucune base discriminatoire. Elle sert aussi d'instrument de lutte contre la traite pour toutes les organisations intervenant dans la protection des enfants.*

Dans le cadre de la célébration de cet anniversaire, l'association Carrefour de Développement a mené dans la préfecture d'Anié deux activités. La première a consisté en un atelier d'échanges avec ses membres et personnel de l'antenne d'Anié sur la problématique des droits de l'enfant dans l'enceinte du lycée d'Anié dans la matinée du 21 novembre. Suite à cet atelier organisé par la coordination du bureau central de Lomé, les membres de CD Antenne d'Anié ont mobilisé les conducteurs de taxi moto pour les conscientiser sur le phénomène de la traite dont sont victimes les enfants. Cette mobilisation constitue la seconde activité.

Le choix de cette cible a été plus stratégique. Les conducteurs de taxi moto sont des dizaines de jeunes gens d'Anié et ses villages environnants. Ils ont été la

cible pour cette activité, d'abord, parce qu'ils sont des acteurs cautionnant indirectement l'acte des trafiquants, ensuite, ils sont sous informés sur l'ampleur ou la gravité du phénomène de la traite. Ce qui fait qu'ils aident, sans s'en rendre compte, les trafiquants à faire déplacer les enfants. Cette sensibilisation a eu lieu au marché d'Anié (zone de départ) et à Afoulé, dernier village frontalier du Togo relié par une piste rurale principale débouchant sur un autre village frontalier du Bénin dénommé Tsétsi. L'axe ANIE-AFOULE est très stratégique pour les présumés trafiquants. En ces différents lieux, les conducteurs de taxi moto ont été sensibilisés sur la traite des enfants et son impact sur le développement du milieu. A Anié, tout comme à Afoulé, les conducteurs de taxi moto ont pris

l'engagement de se mettre du côté de Carrefour de Développement pour rendre plus efficace les stratégies de lutte contre la traite afin d'assurer une meilleure protection des enfants.

Toutefois, ils ont émis le besoin de les renforcer en matière de détection, d'identification des trafiquants et des enfants susceptibles d'être victimes de traite, du rôle des conducteurs de taxi moto dans la protection des droits de l'enfant en général, dans la lutte contre la traite en particulier.

Outre la traite des enfants, la préfecture d'Anié et de l'est mono connaissent le phénomène de vente d'enfant, du mariage forcé, du travail des enfants ...

Carrefour de Développement a profité de cette opportunité pour discuter avec deux syndicats de conducteurs de taxis moto pour une convergence d'action.

DOGBE yao  
Chargé des programmes